



Villiers-Le-Morhier



L'actualité de notre village

Bulletin municipal - N°170

novembre 2022-janvier 2023

EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Villermoritains,

L'année 2022 s'est achevée sur un ensemble de défis à relever. La France doit faire face à de nombreuses épreuves dans un monde en pleine évolution.

D'ores et déjà, notre commune devrait subir une augmentation potentielle de 40 % de sa facture énergétique. L'inflation galopante pénalise également nos achats et nos investissements. Dans ce contexte, nos dépenses vont être revues à la baisse, afin d'éviter une augmentation du taux de la taxe foncière, dernier impôt restant aux communes après la suppression de la taxe d'habitation.

Néanmoins, il est souhaitable de sauvegarder nos animations, nos fêtes, nos cérémonies, toutes ces occasions qui permettent de faciliter le vivre ensemble et donc de lutter contre une société de plus en plus individualiste.

Le contexte qui s'impose à nous ne doit pas nous faire oublier d'avancer pour construire l'avenir, avec des projets nécessaires, même si moins nombreux dans les prochaines années. Nous avons ainsi missionné le bureau d'étude « Feuille à Feuille » pour commencer les études en tant que maître d'œuvre pour la réalisation des travaux du « terrain de sports et Impasse du Puits ». A ce jour, les études préliminaires ainsi que les demandes de subventions préalables à l'appel d'offre sont en cours auprès de la Communauté de communes, du département, de la région et de l'Etat. Les travaux de la rue de la Baronnerie sont quasiment terminés avec les dernières finitions, notamment sur les trottoirs, prévues sur les premiers mois de l'année 2023.

Vous pouvez compter sur l'engagement de toute l'équipe municipale pour mener à bien les missions qui nous sont confiées.

Avec optimisme et confiance dans notre résilience collective, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une belle année 2023 remplie de joie et de bonheur.



Philippe AUFFRAY

Sommaire

Edito du Maire	p.	1
Vie municipale	p.	2-3
Artisans/commerçants...	p.	3
Manifestations du village	p.	4-6
Associations	p.	7
La parole est à vous	p.	7
Informations-Communications	p.	7-8

Vie municipale

L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables à la mairie et sur le site internet de la commune.

Extinction de l'éclairage public

Afin de faire face à l'augmentation des coûts liés aux consommations énergétiques, nous devons tous faire des efforts.

Nous avons commencé par mettre en place des programmations et régulations des systèmes de chauffage dans les bâtiments, en fonction des plages d'occupation, mais cela n'est pas suffisant.

Après étude auprès du syndicat d'électricité qui gère l'éclairage public, le conseil municipal a décidé de procéder à la mise en place d'un programme d'extinction nocturne de l'éclairage public de **23 heures à 5 heures du matin** sur l'ensemble de la commune.

Cela devrait permettre une diminution de la consommation d'environ 14 000 kwh/an et une économie sur le budget de la commune estimée entre 13.000 et 20.000 €.

De plus, éclairer la nuit a un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs. L'extinction devrait être effective fin janvier.

➤ **Dès que la date officielle sera définie, nous informerons les administrés par le biais des différents canaux de communication.**





Le Conseil Municipal des Enfants

La nouvelle jeune équipe s'est rapidement mise au travail, accompagnée de Mmes DEVINCK, CHAMPALOUX, FOURNIER et M. GUILLET. Les projets étaient nombreux cette année, et il a fallu en choisir quelques-uns :

- Concours de dessins sur le thème « la mini ferme et ses animaux » (à rendre au plus tard le 26 mai, auprès de l'enseignant),
- Organisation d'un atelier de fabrication de « nichoir à mésanges », prévu le **samedi 4 février, à 14h**
- Quelques modifications dans la cour de l'école primaire : retirer l'arbre avec les boules rouges, ajouter d'autres arbres, retirer les cailloux dangereux dans la cour, ajouter des bancs ou encore installer des parkings à vélos,
- Création d'un coin lecture dans l'école,
- Organisation du nettoyage de printemps, **dimanche 2 avril**,
- Organisation d'une journée « sans pollution ».

Nos jeunes élus rappellent la « **collecte des bouchons** » : les points collecte sont situés à l'école et à la mairie et sont toujours destinés à Handisport.

Nous leur souhaitons bon courage.

Artisans/Commerçants

Boulangerie Chardon



« "Il y a un peu plus d'un an, à la suite du départ en retraite de Didier, nous avons décidé de reprendre la boulangerie pour préserver le commerce local dans nos campagnes. La prise en main du laboratoire a été un véritable défi. Nous avons dû investir dans du nouveau matériel et faire de nombreux changements dans la préparation du pain, notamment pour s'adapter au mieux au laboratoire.

Malheureusement, cette année a également été marquée par une hausse importante des coûts d'énergie et des matières premières. C'est avec beaucoup de regrets que nous avons été contraints d'augmenter les prix de nos produits pour faire face à ces dépenses importantes.

Nous avons vraiment été touchés par le soutien incroyable des habitants de la commune. Votre confiance en notre boulangerie et en l'existence même des commerces de proximité est essentielle, pour nous permettre de continuer à ouvrir ce commerce dans notre village. Nous sommes extrêmement reconnaissants de votre soutien, et nous espérons pouvoir continuer à vous servir encore longtemps.

Encore merci pour votre soutien.

L'équipe de la Maison Chardon"

<https://www.facebook.com/lamaisonchardon/> ☎ 02 37 82 59 98

Restaurant « Le Petit St Hubert »

Tina et Laurent vous accueillent **tous les midis du mardi au samedi** et proposent une formule « entrée, plat, fromage et dessert ».

Ils organisent également les repas de famille, sur réservation.

Une fois par mois, vous pouvez venir déguster la « fameuse tête de veau », cuisinée par Laurent.

Renseignements et réservations au 02.37.63.59.36.



Lundi 31 octobre – Fête d'Halloween

Cette année, le concours de déguisements d'halloween a de nouveau été organisé. D'affreux monstres, de vilaines sorcières et autres bizarreries ont envahi la mairie.

Les enfants ont profité d'un goûter après s'être présentés devant le jury.

L'équipe municipale a offert aux 7 lauréats des déguisements les plus originaux (en privilégiant le fait main), un bon cadeau à la maison de la presse de Maintenon.

Merci à tous ceux qui ont pu participer à cet événement.

Nous espérons pouvoir renouveler l'année prochaine et proposer un prix spécial famille.



Commémoration du 11 novembre

Le cortège, composé des élus adultes et enfants, représentants d'associations, administrés, est parti de la Place de l'église, à 11 heures, pour se rendre au Monument aux morts.



La commémoration du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée dans le recueillement.

Un verre de l'amitié clôturait la cérémonie, à la mairie.

Festivités de Noël



19-20 novembre – Marché de Noël

En ce week-end automnal, le marché de Noël de Villiers inaugurait la grande série de ce type de manifestations dans la région.

Et quel marché ! Près de 60 exposants étaient installés dans la salle des fêtes, l'ancienne halle et en extérieur. Ils proposaient une grande diversité d'articles et produits pour les fêtes de fin d'année : des objets décoratifs pour la table ou la maison, des jeux, de la poterie, des tricots, des bijoux, etc.... La gastronomie proposait des coffrets de produits locaux, boudin blanc, charcuterie, fromage, miel, chocolat, spécialités canadiennes et thaïlandaises, thé, cidre, bière, vin, champagne, gâteaux orientaux, etc... sans oublier les fameuses crêpes et galettes de l'association Emotions.

Comme depuis plusieurs années, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir notre Député, Guillaume KASBARIAN, pour l'inauguration du marché, accompagné du Maire, Philippe AUFRAY. Ils ont profité de l'occasion pour faire leurs emplettes de Noël. Merci à tous les deux.



Alors que la fête foraine enfantine battait son plein, de nombreuses personnes étaient venues se restaurer auprès du camion à pizzas, en attendant le magnifique feu d'artifice tiré à 20h.

Bien au chaud dans son chalet, le Père Noël était présent tout le week-end, pour le bonheur des enfants.

Il a offert des bonbons et a reçu plus de 40 lettres, pour lesquelles il a promis de répondre !!



Encore une belle réussite pour ce marché et vivement l'année prochaine.

En attendant, nous souhaitons à toutes et à tous une merveilleuse année 2023.





Suite....Festivités de Noël

Samedi 3 décembre – Inauguration et illuminations du Village de Noël

C'est la 2^{ème} année, que le village du Père Noël s'installe sur la place de l'église, pour le grand bonheur des petits et des grands.

Les 3, 10 et 17 décembre, le Père Noël était présent pour distribuer des friandises et rencontrer les enfants, pendant que des bénévoles et conseillers municipaux proposaient un goûter et des boissons chaudes.



Les bénéfices des ventes d'un montant de 600 € seront reversés à la coopérative de l'école (522 €, complété par l'association Emotions à hauteur de 78 €).

Un grand merci à tous.



Concours de dessins

Cette année, 16 dessins ont été déposés dans la boîte aux lettres du Père Noël. Ce concours était ouvert à tous les enfants de l'école de Villiers. Malgré tout, le choix fut très difficile car tous les dessins étaient magnifiques ! Mais il faut choisir... voici les lauréats :

Classe PS : Lou
Classe GS : Solenne
Classe CP : Lindsay
Classe CE1 : Paul



Classe CE2 : Nolhan
Classe CM1 : Lenny
Classe CM2 : Kénan

Bravo et félicitations aux artistes en herbe qui ont reçu chacun un bon d'achat à la maison de la presse de Maintenon offert par la mairie.

Message du Père Noël :



« Cette année plus de 70 lettres avec les listes de cadeaux et de superbes dessins ont été déposées dans mes boîtes aux lettres, installées au marché de Noël et au Village de Noël. Malheureusement je n'ai pas pu répondre à 15 enfants, car il manquait le nom et l'adresse !! C'est vraiment dommage pour eux. Alors chers parents soyez vigilants, notez bien le prénom et l'adresse de vos enfants, car je réponds à toutes les lettres, sauf celles du concours de dessin !! Bonne et heureuse année à toutes et à tous. En attendant, moi je vais me reposer un peu en attendant l'année prochaine..... »

Repas du 11 novembre

« Les Anciens Combattants d'Algérie du Comité Yermenonville-Hanches se sont retrouvés lors d'un repas qui s'est tenu dans la salle des fêtes de Villiers-le-Morhier, mis à notre disposition gracieusement par la commune. Nous étions 43 participants et nous avons eu le plaisir d'avoir Mme Jacqueline DEVINCK, adjointe au Maire, parmi nous.

Le repas était préparé et servi par le restaurant Le P'tit Saint Hubert. Tout le monde a été très satisfait.

Après deux années perdues, dues au virus de la Covid 19, les participants ont profité de ce repas pour rattraper le temps passé, par de longues et joyeuses discussions.

Le but était atteint : redonner de la joie et du moral aux adhérents.

La journée s'est terminée par une photo, regroupant tous les participants.

Nous nous sommes quittés avec plusieurs objectifs en tête, déjà définis pour l'année 2023. »

Marcel JOSSE, Président de la FNACA - 30 Grande rue – VLM – 02.37.82.65.27 – mjjosse@gmail.com



La parole est à vous

« Habitante de Villiers le Morhier depuis plus de 13 ans, je vous propose mes services en conseil patrimonial.

Que vous soyez novice ou expert, particulier ou professionnel, je suis à votre disposition pour vous aider et vous accompagner pour atteindre vos projets de vie :

- Préparer votre retraite,
- Optimiser vos impôts,
- Créer ou accroître votre patrimoine,
- Protéger vos proches,
- Préparer la transmission,
- Trouver le meilleur taux pour vos projets.

Votre bilan patrimonial est offert et sans engagement».

angelique.zela.pro@gmail.com - A votre écoute au 06.76.95.33.85.



Consultante en solutions patrimoniales
ZELA Angélique

Etude complète et personnalisée pour :

- Optimiser vos impôts / Préparer votre retraite
- Constituer ou accroître votre patrimoine
- Protéger vos proches / Préparer la transmission
- Trouver le meilleur taux pour vos projets

angelique.zela.pro@gmail.com / 06.76.95.33.85

Informations

RAPPEL :

La présence des poubelles sur le trottoir est interdite par la loi.

Elles ne doivent pas rester plusieurs jours sur les trottoirs, car elles gênent la circulation des piétons.

Merci de respecter ce geste citoyen pour la sécurité de tous.



AGENDA

Samedi 4 février à 14h - Atelier « nichoir à mésanges »

(RDV place de la gare)

Samedi 18 mars à 19h- Loto de l'APE

(salle des fêtes)

Dimanche 2 avril à 10h - Nettoyage de printemps

(RDV devant la mairie)



Association locale ADMR de MAINTENON

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne. Sa mission première : **permettre aux familles et personnes en difficulté ou dépendantes de bien vivre chez elles en leur apportant un service personnalisé.**

L'association est animée par une équipe de bénévoles et emploie des salariés qui interviennent auprès des personnes aidées.

L'antenne de MAINTENON recherche de nouveaux bénévoles pour visiter les personnes âgées et aider au fonctionnement de l'association.

Vous souhaitez vous engager, donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à contacter :

Référente Bénévolat & Vie associative : 07.85.84.59.63 - gsoler@fedes28.admr.org

Association locale ADMR de MAINTENON 02.37.35.17.14. / contact@fedes28.admr.org / www.admr.org

NAISSANCES

Gauthier HANN
Né le 04/12/2022

Aurèle MAHEO,
Né le 29/11/2022

Vous souhaitez participer en tant qu'exposant :

↓ Appelez l'association Emotions :
06.09.27.73.59 ou 06.81.04.15.20



PanneauPocket : Pour suivre l'actualité de la commune, recevoir les alertes, les événements, les menus de la cantine... votre mairie vous propose l'application PanneauPocket.

C'est simple, GRATUIT, pas de compte à créer et 100 % anonyme :

<https://app.panneaupocket.com/ville/465491663-villiers-le-morhier-28130>



VOS SERVICES PUBLICS

9 rue de la Mairie - 28130 VILLIERS-LE-MORHIER

Tél : 02 37 82 50 60 - Mail : mairievillierslemorhier@orange.fr

Site de la mairie : www.villiers-le-morhier.com - Facebook : www.facebook.com/mairievlm28

PanneauPocket : <https://app.PanneauPocket.com> à télécharger sur le portable



Accueil de la mairie :

mardi : 15h00 - 19h00

jeudi : 14h00 - 16h00

vendredi : 14h00 - 16h00

....et sur rendez-vous



Bureau de poste :

lundi : 15h30 - 19h15

mardi : 17h30 - 19h15

mercredi : 10h-12h et 14h-16h

jeudi : 15h30 - 17h30

samedi : 9h30 - 12h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe AUFFRAY

RÉDACTION/COMMISSION COMMUNICATION

Isabelle FOURNIER - Aïcha CHAMPALOUX - Guillaume LOISELET - Martine MARTIN - Gilles QUESNE

Date de dépôt des articles : avant le 5 du mois (avant parution).

Dépôt en mairie ou par mail : mairievillierslemorhier@orange.fr

Imprimeur : Toop imprimerie - 5 ZA la croix Saint Mathieu - 28230 GALLARDON